

GRANDPRIX

PROCOLE SANITAIRE

FONTAINEBLEAU

Saison 2021 CLASSIC

30 avril – 02 mai 2021

Événement fermé au public

Informations pratiques

Dans le cadre du confinement, le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 rend possible l'organisation de compétitions sportives à huis clos professionnel.

Compétition à huis clos professionnel : compétition se déroulant en la seule présence des compétiteurs autorisés et des personnes accréditées nécessaires au bon déroulement de la compétition, à l'exclusion de tout autre public.

Un formulaire sanitaire sera à remplir en amont de l'événement incluant les pièces justificatives au statut de cavalier professionnel ou d'accrédité conformément aux critères ci-après. Si la demande d'accréditation n'est pas conforme à ces critères d'accès la demande sera refusée et l'accès au site se verra strictement refusé.

Un référent risques sanitaires sera désigné par événement propre au site de l'événement.

Les épreuves se dérouleront en présence des seuls cavaliers et personnes impliquées dans la gestion des chevaux.

GRANDPRIX

Ces rassemblements sont identifiés en mesurant les flux de personnes présentes simultanément à un endroit donné sur un même site ; ces flux doivent respecter en leur sein et entre eux les règles de distanciation physique individuelle.

Ce concours et ses épreuves ne sont accessibles qu'aux seuls cavaliers qui s'engagent à respecter le protocole.

Le masque est strictement obligatoire sur l'intégralité du site dans les zones intérieures comme extérieures.

L'organisation invite l'ensemble de ses acteurs et participants à utiliser l'application « STOP COVID ». Un affichage pratique sera mis en place pour informer sur l'application.

Circulation sur le site :

Une seule entrée/sortie sur le site sera aménagée avec un point de contrôle géré par une personne référente et effectuant un comptage du nombre de personnes en temps réel sur le site ainsi que la vérification du statut professionnel des compétiteurs et soigneurs ou des personnes accréditées en lien avec les demandes préalablement effectuées. Un répertoire sera tenu en temps réel pour établir la liste des personnes présentes sur le site au moment T. Il sera ainsi possible de tracer et contacter chaque personne si nécessaire.

Un sens de circulation entre l'entrée et la sortie sera mis en place afin d'éviter aux personnes de se croiser et respecter la distanciation physique. Le lavage des mains avec gel hydro alcoolique est obligatoire avant pénétration sur site et le port du masque sera exigé dès l'arrivée sur le parking.

Le parking intérieur devant les bureaux du Grand Parquet sera réservé aux véhicules appartenant à l'organisation de l'événement.

La circulation des participants sera modifiée avec entrées et sorties différenciées et sens de circulation. Un balisage de circulation des différents publics sera effectué via un fléchage en favorisant un sens de circulation unique de l'arrivée au parking à la fin de la compétition.

Un affichage détaillé rappellera les consignes sanitaires à des points stratégiques sur l'ensemble du site et espaces clos tels que les sanitaires et le secrétariat sportif.

Le parking sera organisé pour éviter les proximités des camions et des personnes.

Toutes les portes des espaces accessibles seront bloquées ouvertes. L'ensemble des lieux non indispensables à la compétition seront condamnés.

Secrétariat sportif : Toutes les informations nécessaires aux compétiteurs seront disponibles sur un affichage en extérieur. Un bureau de renseignement sera disponible mais n'accueillera qu'un nombre limité de personnes, l'attente se fera à l'extérieur en respectant la distanciation physique. Le lavage des mains avec

GRANDPRIX

gel hydro alcoolique est obligatoire avant pénétration dans le secrétariat sportif, le port du masque sera exigé dès l'arrivée dans l'espace. Un affichage détaillé rappellera les consignes sanitaires à des points stratégiques.

Remise des Prix

Les remises des prix se feront sans contact et proximité entre les cavaliers, organisation et sponsors. Les récompenses seront à récupérer à l'issue de la remise des prix ou au secrétariat sportif.

Restauration :

Un affichage détaillé rappellera les consignes sanitaires à des points stratégiques. Seule de la vente à emporter sera proposée.

Personnes autorisées sur le site de l'événement :

Des contrôles seront réalisés sur place durant les concours afin de s'assurer que les engagements pris sont tenus. Seules les personnes accréditées en amont pourront avoir accès au site. Un formulaire sanitaire sera à remplir en amont de l'événement incluant les pièces justificatives au statut de cavalier professionnel ou d'accrédité conformément aux critères ci-dessous, si la demande d'accréditation n'est pas conforme à ces critères d'accès la demande sera refusée et l'accès au site se verra strictement refusé :

Dans le cadre de l'équitation ces compétitions sont exclusivement réservées aux :

→ cavaliers :

- En situation professionnelle pouvant justifier de leur activité à l'aide d'une attestation MSA, extrait Kbis, justificatif SIREN avec SIRET et code APE, ou attestation d'employeur pour les cavaliers salariés et les soigneurs des chevaux,

Ou

- Sportifs de Haut Niveau (Elite, Senior Relève, Collectif national et Espoir) inscrits sur les listes ministérielles. Editer une attestation [ici](#)

Le statut du cavalier est à considérer au regard de ces deux possibilités, quelle que soit la licence compétition dont il est titulaire.

- Personnes accréditées : personnes dont la présence est nécessaire au bon déroulement des activités sportives d'entraînement ou de compétition, notamment l'encadrement technique, médical, vétérinaire et soins aux chevaux, propriétaires des chevaux, officiels de compétition, prestataires, etc. Ils doivent pouvoir présenter une attestation MSA, extrait Kis, justificatif SIREN avec SIRET et code APE, justificatif de propriété des chevaux engagés pour les propriétaires ou attestation employeur/organisateur. Pour l'attestation dérogatoire, il convient de cocher la case « Déplacements professionnels ne pouvant être différés ».

GRANDPRIX

Nous demandons aux cavaliers de limiter **le nombre d'accompagnateurs prévus à 1 groom et 2 accompagnateurs par cavalier.**

Les staffs technique et médical, juges, arbitres, officiels, prestataires, etc. sont référencés comme personnels accrédités pour les activités sportives à caractère professionnel. De ce fait ils sont autorisés à se rendre aux compétitions organisées à huis clos professionnels, ils doivent pour cela remplir une attestation dérogatoire en cochant la case "Déplacements professionnels ne pouvant être différés".

Limiter l'accès aux aires d'échauffement aux chevaux, aux seuls compétiteurs, entraîneurs et soigneurs afin de respecter la distanciation physique de 10 mètres à cheval et 5 mètres à pied.

Toute personne relative à l'équipe d'organisation devra présenter un test PCR Négatif de moins de 48h à son arrivée sur l'événement.

Les gestes barrières dans le lieu de l'événement :

Le rappel des règles et gestes barrières sera affiché dans l'ensemble du lieu de l'événement

Savon et gel hydro alcoolique :

- Le gel hydro alcoolique sera en libre-service à l'entrée du site, dans les zones communes (secrétariat sportif, espace de restauration, jury, paddocks, bureau du stable manager, pailler, bureau organisation, salle de presse)
- Le savon sera mis à disposition et rechargé en permanence dans les sanitaires. Ils seront également désinfectés régulièrement.
- À chaque fois que le personnel sera amené à toucher le matériel des participants, un lavage systématique des mains sera obligatoire

Distanciation physique et port du masque et des gants

- Le port du masque est obligatoire pour toutes les personnes à pied.
- La distanciation physique d'un mètre en salle sera respectée, limiter l'accès aux aires d'échauffement aux chevaux aux seuls compétiteurs et soigneurs afin de respecter la distanciation physique à cheval.
- Un marquage au sol d'un mètre dans les espaces d'attente sera effectué
- Des masques « Grand public » seront mis à disposition à l'accueil de chaque événement si les personnes présentes n'en disposent pas
- Mettre en place un plan de circulation avec dispositif de régulation des flux pour fluidifier plutôt que ralentir

Désinfection des zones de contact :

- Prévoir la désinfection des zones de contact deux fois par jour à l'aide d'un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14476
- Prévoir la désinfection du matériel après chaque usage par trempage ou pulvérisation avec un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14476

GRANDPRIX

- Le matériel personnel (ex: stylos, cahiers,...) ne devra pas être partagé avec les autres, ils seront fournis à l'organisation de manière suffisante.
- Pour tout participant utilisant un ordinateur ou dérivé, nous l'inviteront à désinfecter son équipement (clavier, souris,...)
- Prévoir, pour chaque espace, un affichage spécifique des consignes
- Nettoyer et désinfecter les boxes après chaque utilisation

Spécificités zones de restauration :

- Respecter la distanciation de 1,5 mètre entre les publics.
- Seules la restauration à emporter sera dispensée
- Préciser par des marquages au sol les distances pour les zones d'attente
- Placer des distributeurs de gel ou solution hydro alcoolique à différents points stratégiques
- Favoriser le paiement sans contact
- Présenter les menus sur ardoise, carte tenue par le serveur ou à l'oral
- Proposer des contenants individuels servis par les personnels dédiés

Engager les parties prenantes à l'événement à relayer les informations et veiller au respect des règles.

Communication avec les compétiteurs

- Communiquer en privilégiant les moyens de communication dématérialisés : téléphone, réseaux sociaux, outils fédéraux, groupes de messagerie, site internet, application, etc.

Planning des épreuves :

Les horaires des compétitions seront répartis et organisés de manière à réguler les flux de compétiteurs.

Matériel dans le camion à posséder :

- Masques pour tous les participants,
- Gel hydro-alcoolique,
- Gants,
- Tout le matériel nécessaire (aucun prêt n'est autorisé entre les concurrents sur le terrain),

Engagement et rattrapage à anticiper :

Rattrapage jusqu'à 24h après la clôture.

À l'arrivée et pendant le concours :

- Prendre les dispositions pour éviter de croiser d'autres chevaux/ cavaliers lors de la descente et préparation de la cavalerie.
- Respecter 1m50 de distanciation physique dans les zones de rencontres : paddock, douche, tribune, restauration, parking, reconnaissance.

GRANDPRIX

- Porter un masque obligatoirement pour les personnes à pied. Pour le cavalier, le masque pourra être enlevé à l'arrivée au paddock mais devra être remis avant de ressortir du paddock.
- Changement de monte : non autorisé sauf cas de force majeure (chute ou blessure pendant le concours et remplacement par un cavalier engagé sur ce même concours – à demander au commissaire au paddock qui validera la décision avec le Président de Jury).
- Changement de cheval et d'épreuve sur le terrain : non autorisé.

Non-respect des règles :

- Toute personne ne pouvant justifier de son statut de compétiteur ou de personne accréditée se verra refuser l'accès au site de compétition.
- Toute personne ne respectant pas les consignes sanitaires pourra être exclue du site de compétition.
- Les personnes exclues ne peuvent prétendre à aucun remboursement.

Dispositif Médical sur place :

- Une ambulance avec 4 secouristes (UMPS) et un médecin (Michel Perez)
 - Centre Hospitalier de Fontainebleau à moins de 10min :
- 55 Boulevard du Maréchal Joffre, 77300 Fontainebleau

Ce protocole et les démarches seront enrichis par les retours d'expérience et les remontées chaque jour aux référents risques sanitaires de l'événement et du site.

Référent sanitaire sur place : Emilie ROBERT

Référent communication extérieure : Vincent GOEHRS